

REPUBLIQUE DU DAHOMEY
--:--
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
--:--

DECRET N°74-335 du 10 décembre 1974

portant nomination de Mr Léon LOUBET en qualité de Directeur Général de la Société Nationale de Commercialisation des Produits Pétroliers (SONACOP).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHIEF DE L'ETAT, CHIEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 octobre 1974 ;
VU l'ordonnance N°73-71 du 16 octobre 1973, régissant les rapports entre l'Etat et les sociétés d'Etat et celles dans lesquelles l'Etat a une prise de participation et fixant leurs modalités de gestion et l'ordonnance N°74-47 du 28 juin 1974 qui l'a modifiée ;
VU le décret N°74-277 du 21 octobre 1974, portant formation du Gouvernement ;
VU le décret N°74-289 du 4 novembre 1974, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;
VU le décret N°74-320 du 4 décembre 1974, portant approbation des statuts de la Société Nationale de Commercialisation des Produits Pétroliers
Sur proposition du Ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme ;
Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er - Mr Léon LOUBET est nommé Directeur Général de la Société Nationale de Commercialisation des Produits Pétroliers (SONACOP).

.../...

ARTICLE 2 Le présent décret, qui aura effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 10 décembre 1974

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Le Ministre de l'Industrie,
du Commerce et du Tourisme,


Capitaine André ATCHADE

Ampliations : PR 8 CS 6 SGG 4
CNR 4 SPD 2 SONACOP 2 Intéres-
sé 1 DGP-DGAJL-INSAE 6 IAA-IGF 2
DCCT-CNI-Gde Chanc. 3 DMGH 1
DGAE 1 JORD 1

Le Ministre des Finances,


Intendant Militaire de 3ème Classe
Isidore AMOUSSOU